

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU NORD
Arrondissement de Lille
Siège :
Métropole Européenne de Lille
1 rue du Ballon
59034 LILLE cedex

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Syndicat mixte
du SCOT de Lille Métropole

Comité syndical du 10 février 2017

Délibération n° 01-2017

Objet : ÉLECTION DU PRÉSIDENT DU SYNDICAT MIXTE

Le vendredi dix février deux mille dix-sept à quatorze heures, le Comité syndical s'est réuni à l'Hôtel de la Métropole européenne de Lille en salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Jean Claude SARAZIN, doyen d'âge.

Étaient présents :

Titulaires : 39

D. Baert, S. Baly, P. Barret, M. Borrewater, N. Bourghelle-Kos, A. Cambien, P. Canesse, D. Castelain, R. Cauche, J. Crespel, L. Daleux, MP. Daubresse, B. Debreu, B. Delaby, J. Delebarre, JL. Detavernier, P. Dubois, AL. Dubois, J. Ducrocq, B. Dumortier, M. Dupont, L. Foutry, P. Geenens, C. Gras, B. Haesebroeck, D. Janssens, N. Lebas, A. Leclercq, G. Marlier, JG. Masson, E. Momont, L. Monnet, R. Mulliez, E. Oyez, D. Ponchaux, R. Rolland, JC. Sarazin, M. Tonnerre-Desmet, D. Wibaux

Suppléants : 13

A. Bernard, C. Bouchart, D. Bourel, A. Dusausoy, R. Gabrelle, D. Hayart, P. Holvoote, C. Krieger, C. Pacaux, MA. Pick, F. Pradalier, C. Sartiaux, MC. Staniec-Wavrant

Secrétaire de séance : Grégory Marlier

Convocation adressée aux délégués du Comité Syndical le : 03 février 2017

Nombre de délégués en exercice : 60

Délibérations publiées le : - 1 MARS 2017



SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE LILLE MÉTROPOLE

Rapport du doyen d'âge

Monsieur Jean-Claude SARAZIN, en qualité de doyen d'âge, invite le Comité syndical à procéder à l'élection du Président.

Il rappelle que :

- conformément aux articles L.5211-1, L.5211-2, L.2122-4 et 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité syndical élit le Président parmi ses membres, au scrutin secret et à la majorité absolue ;
- nul ne peut être Président s'il n'est âgé de dix-huit ans révolus ;
- si après deux tours de scrutin aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative ;
- en cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Le doyen d'âge appelle les candidatures.

Est candidat :

Monsieur Damien CASTELAIN

À l'issue des opérations relatives au scrutin, il est constaté ce qui suit :

- nombre de votants : 38 ;
- nombre de suffrages exprimés : 38 ;
- Nuls : 0 ;
- Damien CASTELAIN : 38 voix.

Monsieur Damien CASTELAIN, ayant obtenu l'unanimité des voix exprimées, est élu Président du Syndicat mixte du SCOT de Lille Métropole.


Damien CASTELAIN
Président du Syndicat mixte
du SCOT de Lille Métropole

